

SECTION 2 - TRAITÉS MULTILATÉRAUX

Instrument	Recueil des Traités N°
ARBITRAGE	
Convention pour la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères	RTC 1986/43
Faites à New York le 10 juin 1958	
En vigueur le 7 juin 1959	
L'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé le 12 mai 1986	
En vigueur pour le Canada le 10 août 1986	
NOTE: L'adhésion du Canada était sujet à une déclaration, qui était révisée le 22 novembre 1988, et qui se lit maintenant en ces termes:	
«Le Gouvernement du Canada déclare qu'il n'appliquera la Convention qu'aux écarts découlant de relations juridiques, que ce soit ou non dans le cadre d'un contrat, et jugés d'ordre commercial en vertu des lois du Canada, sauf dans le cas de la province de Québec, où la loi ne prévoit pas une telle restriction»	
BLÉ	
Accord internationale sur le blé de 1986 (avec Annexe) et la Convention relative à l'aide alimentaire de 1986	RTC 1986/48
Faites à Londres les 13 et 14 mars 1986	
Signées par le Canada le 23 juin 1986	
Les Instruments de ratification du Canada ont été déposés le 23 juin 1986	
En vigueur pour le Canada le 1 ^{er} juillet 1986	
NAVIGATION	
Amendements de 1983 à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, 1974	RTC 1986/47
Faites à Londres le 17 juin 1983	
En vigueur pour le Canada le 1 ^{er} juillet 1986	